

EGALIM 1 et 2

Vers plus de régulation dans la filière alimentaire ?

Séance publique de l'Académie d'agriculture de France du 12 octobre 2022

Michel Rieu, agroéconomiste

Membre de l'AAF - Section « Élevage » - GT EGALIM

D'où viennent les lois EGALIM ?

(Relations commerciales agriculture-Industrie-Distribution)

- ▶ Des politiques publiques qui balancent depuis longtemps entre
 - ❑ Contenir l'inflation
 - ❑ Assurer la « juste » répartition des résultats / protéger les agriculteurs
- ▶ Des résultats qui ne correspondent pas toujours aux objectifs affichés
 - ❑ Par intention (mais c'est sans doute un mauvais procès... d'intention)
 - ❑ Par apparition d'effets pervers mal anticipés (Galland ⇔ marges arrière)
- ▶ Des dispositions françaises qui ne sont pas seules à agir
 - ❑ La politique agricole commune
 - ❑ Les règles de la concurrence de l'UE appliquées en France
 - ❑ Les règles du commerce international (OMC, accords de libre échange...), etc.

En très bref, des orateurs... (1)

- ▶ Yves Le Morvan : les principes et les mécanismes
Rappel du passage de EGAlim 1 à EGAlim 2
- ▶ Jérôme Foucault (représentant d'une partie des industries alimentaires)
 - ❑ Importance de ce secteur de PME
 - ❑ Moins d'attention concernant leur protection
- ▶ Chantal Chomel (coopératives)
 - ❑ Discordances EGAlim / modèle coopératif
 - ❑ EGAlim interpelle la gouvernance des coop et pousse à la transparence

Les apports des orateurs (2)

- ▶ Philippe Goetzmann (observateur averti de la distribution)
 - ❑ EGAlim = une partie du champ de l'alimentation seulement
 - ❑ Quels effets sur la compétitivité et la cohérence des chaînes de valeur?

- ▶ Thierry Dahan (« arbitre » des relations commerciales)
 - ❑ Faible poids des MDD en France
 - ❑ Effet systémique / régulateur d'EGAlim
 - ❑ Laisser du temps aux lois pour produire leurs effets

Juger de l'effet des lois EGAlim de l'efficacité par rapport aux intentions

► Sur les intentions

- ❑ Pas vraiment contestées dans leurs intentions
- ❑ « Bonnes » : protéger un modèle agricole, mieux réguler
- ❑ Instaurer la transparence et la capacité à jouer cartes sur table

► Sur les effets

- ❑ On a peu de recul (souvent trop vite pour faire et voir - on corrige)
- ❑ Une période troublée... qui n'avait pas été anticipée

► Sur l'adaptation des instruments...

- ❑ L'élaboration de contrats = occasion de s'expliquer et se comprendre à la différence du marché qui n'explique rien et s'impose

Quelques interrogations sur les effets

- ▶ Sur les modalités et l'effectivité de mise en œuvre
 - ❑ Pertinence des indicateurs : question « technique », facile à résoudre (?)
 - ❑ De façon récurrente : forte disparité des coûts agricoles
Pas due qu'aux talents (technicité, formation, qualités personnelles...)
Tendance à l'élimination « compétitive », veut-on l'arrêter ?
- ▶ Sur d'autres impacts ou intentions
 - ❑ Tissu industriel de PME garant d'une agriculture et d'une activité des territoires :
est-il protégé ou mis en difficulté ?
 - ❑ Coopératives : perte de confiance, vues comme dépassées, remises en cause ?
 - ❑ Effets structurels discutés : régulation, rééquilibrage des pouvoirs de marché

Des hiatus majeurs

Monde en désordre(s) et complexité

- ▶ Une loi conçue dans une perspective, **abondance et stabilité des prix**
Mais les évidences, sous-estimées jusque-là, s'imposent
 - ❑ Vers une raréfaction des ressources
 - ❑ Inflation qui va durer : énergie, matières premières agricoles et non agricoles
 - ❑ Instabilité et incertitudes
- ▶ La complexité sous-estimée
 - ❑ **Grande diversité** des situations, entre filières, entre métiers de chaque filière, au sein des filières et entre territoires
 - ❑ Des **interactions** qui font **système** : chaque action a des effets induits

Des intentions à l'action politique et aux résultats

- ▶ Interrogation de base sur l'action politique :
Infléchir le cours des choses avec des objectifs clairs / cadre complexe
Intentions affichées, volontarisme, obligation des moyens ou de résultats
- ▶ A cet égard, les EGAlim visent une portée générale (inverser la logique des prix agricoles), mais avec des outils précis parfois décalés (inadaptés)
- ▶ Au fil du temps, des « erreurs » d'évaluation
Sur l'efficacité et les coûts de mise en œuvre des instruments / objectifs
 - ❑ Par exemple, la suppression des quotas laitiers ou des prix garantis
 - ❑ Les vagues hésitations entre libéralisation et régulation
- ▶ Évaluations trop souvent insuffisantes avant (*ex ante*) et après (*ex post*)

Deux questions (doutes)... pour (ne pas) conclure

- ▶ Par rapport au monde : le constat obligé
un arsenal limité face aux grands bouleversements, pourtant impliqués ?

- ▶ Portée des instruments convoqués par rapport à d'autres susceptibles d'agir
Plutôt faible, et cependant
 - ❑ La conférence ministérielle de l'OMC en juin 2022 a décidé ... de ne rien décider
 - ❑ Réforme de la PAC (application en 2023) :
Parlement européen (juin 2021) : amorce de régulation, gestion de crise + facile
Et quelques vertus de verdissement (mais c'est un autre sujet)

Merci de votre attention !